



13 novembre 2007

Pour les **SALAIRES** et l' **EMPLOI** le 20 novembre 2007

et au **CONSEIL GENERAL?**

Des personnels dans les collèges moins bien payés que leurs collègues, pourquoi ?

Parce qu'ils ont choisi de rester dans le cadre d'emploi spécifique aux établissements d'enseignements.

Résultat : 174€ de moins par mois.

Est-ce cela le sens de l'équité du Conseil Général ?

Des salariés en dessous du SMIC, travaillant 24/24h ?

C'est possible quand on est assistant familial. Il leur est demandé de se professionnaliser, alors il faut que les salaires et les conditions de travail suivent. Nous réclamons le Smic dès le premier enfant.

Plus de 200 non-titulaires en fonction dans les services

A la CGT, nous nous battons depuis des mois pour que ces postes de non-titulaires soient transformés en postes de titulaires ou titulaires volants. Après maintes réunions avec l'administration, celle-ci propose des mesures pour gérer la misère mais aucune création de poste. Des postes de volants vacants sont même gelés.

Nos ELUS sont-ils amnésiques ? **Venez nombreux leur rappeler leurs bons principes le 20 novembre**

d'autant plus que deux réunions de « négociation » sont prévues prochainement :
le 22 nov sur les remplacements et le 23 nov sur la politique salariale

Equité, égalité de traitement

Fin de la précarité

Garantie de l'emploi

Hausse du pouvoir d'achat